

PROSPECTUS

DU

COLLÈGE DE LÉVIS

Fondé par M. Joseph David Déziel, prêtre, fondateur et premier curé de la ville de Lévis, établi en corporation civile par acte du Parlement en 1875.

COURS COMMERCIAL

Conditions d'Admission :—Certificat de moralité.—
Savoir lire et écrire en français ou en anglais.

Durée du Cours :—Six ans, savoir : Préparatoire, Première, Seconde, Troisième, Quatrième et Classes d'affaires. Cinq heures de classe par jour.

Matières enseignées :—Agriculture, algèbre, analyse grammaticale et analyse logique, arithmétique, art épistolaire, opérations de banque, calcul mental, calligraphie, clavigraphie, correspondance commerciale, dessin linéaire, de paysage, de figure, droit commercial (éléments), géographie complète, grammaire française et grammaire anglaise, géométrie, histoire sainte, de l'Église, du Canada, hygiène, instruction religieuse, lecture française et lecture anglaise, littérature française, littérature anglaise, mesurage, musique instrumentale et musique vocale, éléments des sciences naturelles, sténographie, télégraphie, tenue des livres (partie simple et partie double), traduction française et anglaise.

Pour passer dans une classe supérieure au commencement d'une nouvelle année scolaire, un élève doit avoir réalisé l'année précédente un nombre déterminé de points, et avoir obtenu au moins la note *Assez Bien* à l'examen final.